



TOURNOI JUNIOR DE PRINTEMPS - JUNIORS (13 à 20 ans)

REGLEMENT (version 02.2011)

1. BUT

Le Tournoi junior de printemps, organisé par la SVC (*ci-après : l'organisateur*), a pour but de promouvoir le tir sportif à 300 m. auprès des juniors. Il va leur permettre de disputer une compétition sportive et amicale qui va certainement améliorer les résultats d'ensemble des juniors vaudois et permettre ainsi une participation vaudoise plus nombreuse au Championnat suisse de groupes des jeunes tireurs et adolescents.

2. DEROULEMENT

Le Tournoi junior de printemps se déroule dans la première partie de l'année en deux phases :

- **Un Tir qualificatif** ouvert à tous, organisé et disputé avant le 10 juin en interne par chaque société dans son propre stand.
- **Une Finale** réunissant les sélectionnés à la suite du tir qualificatif, disputée entre le 15 juin et le 15 juillet en un lieu et une date choisis par l'organisateur.

3. PARTICIPANTS

Tous les juniors membres d'une société de tir reconnue par la SVC âgé(e)s de 13 à 20 ans, participant ou pas à un cours JT, tirant avec un fusil d'assaut 90 ou un fusil standard.

Le junior peut faire partie d'un groupe ou tirer individuellement.

4. CATEGORIES

Un classement séparé est établi pour chaque catégorie, un junior ne peut participer que dans une seule catégorie et n'appartenir qu'à un seul groupe (*exception décrite à la fin de ce paragraphe*).

JJ-Fa = jeunes garçons et filles âgé(e)s de 13 à 16 ans tirant avec le Fusil d'assaut 90.

JJ-Fs = jeunes garçons et filles âgé(e)s de 13 à 16 ans tirant avec le Fusil standard.

JT-Fa = jeunes garçons et filles âgé(e)s de 17 à 20 ans tirant avec le Fusil d'assaut 90.

JT-Fs = jeunes garçons et filles âgé(e)s de 17 à 20 ans tirant avec le Fusil standard.

GrJJ-Fa = 3 jeunes garçons et/ou filles JJ de la même société (Fass90)

GrJJ-Fs = 3 jeunes garçons et/ou filles JJ de la même société (F.Standard)

GrJT-Fa = 4 jeunes garçons et/ou filles JT de la même société (Fass90)

GrJT-Fs = 3 jeunes garçons et/ou filles JT de la même société (F.Standard)

Exception sur la participation : un junior qui tire avec le Fusil standard et qui participe en parallèle à un cours JT, peut participer au tir individuel avec le Fusil standard et au tir de groupes JT ou JT avec le Fusil d'assaut 90. Il doit être inscrit 2 fois (individuel Fs et avec le groupe Fa). Il doit effectuer 2 fois le tir qualificatif (soit 2 programmes avec chaque arme), idem pour la finale s'il est qualifié.

5. TIR QUALIFICATIF

Le Tir qualificatif se dispute en interne dans chaque société avant le 10 juin.

L'inscription avant les tirs n'est pas nécessaire.

Les feuilles de stand et le formulaire pour la transmission des résultats sont à disposition sur le site Internet de la SVC (*page Jeunes Tireurs*) ou peuvent être demandés à l'organisateur.

A la fin des tirs, au plus tard **avant le 15 juin**, le responsable de chaque société remplira le formulaire et l'enverra **avec** les feuilles de stand à l'organisateur (*Responsable cantonal Jeunes Tireurs*).

Pour rendre ce concours le plus attrayant possible, chaque société se doit de faire tirer le plus grand nombre possible de groupes et/ou de tireurs individuels.

Chaque tireur effectue deux fois le programme (T1 et T2), il n'est pas obligé de les tirer le même jour. L'addition de ses deux tirs sert de base pour établir son classement.

Le total du groupe est obtenu par l'addition des 4, respectivement 3 résultats individuels des tireurs composant le groupe.

6. PROGRAMME

Le programme est le même pour le Tir qualificatif (T1 et T2) et pour la Finale (T3 et T4).

13 coups sur cible A10, soit :
3 coups d'essai marqués après chaque coup (ne comptent pas pour le résultat)
6 coups, cpc, marqués après chaque coup
4 coups en une série, marqués après la série.

Le tireur dispose de 12 minutes pour effectuer chaque programme (13 coups) ; le tir n'est pas commandé et doit être tiré sans interruption.

7. SELECTION POUR LA FINALE

Au vu des résultats reçus **dans les délais**, il est établi pour chaque catégorie un classement individuel de tous les tireurs (*faisant partie d'un groupe ou pas*) et un classement des groupes.

Classement individuel : à l'addition des tirs T1 et T2, appuis par le tir T2, le nombre total de 10 et l'âge du junior en faveur du plus jeune.

Classement de groupes : à l'addition des tirs T1 et T2 de tous les membres composant le groupe, appuis par le total des tirs T2, puis par les résultats individuels les plus élevés.

En fonction de ces deux classements et de la capacité du stand choisi pour la finale, chaque année l'organisateur qualifie un certain nombre de jeunes et de groupes et les convoque pour la finale.

Classements de sélection Juniors JJ / Fass90 :	Individuel - groupes - groupes JJ *
Classements de sélection Juniors JT / Fass90 :	Individuel - groupes - groupes JT *
Classements de sélection Juniors JJ / Standard :	Individuel - groupes
Classements de sélection Juniors JT / Standard :	Individuel - groupes

8. FINALE

L'organisateur choisit une date et un lieu pour y disputer la finale, il détermine l'occupation des cibles et établit un ordre de passage.

En finale chaque tireur effectue deux fois le programme (T3 et T4), celui-ci est identique à celui du tir éliminatoire, soit 13 coups.

Le tireur dispose de 12 minutes pour effectuer chaque programme (T3 et T4) ; le tir n'est pas commandé et doit être tiré sans interruption.

La composition d'un groupe doit être annoncée avant le premier tir et reste la même pour les deux tours.

Un classement individuel est établi pour chaque catégorie à l'addition des 2 tirs (T3 + T4), en cas d'égalité, appui par le second tir (T4), puis par le total de la série du second tir, puis par celui de la série du premier tir et par l'âge du tireur en faveur du plus jeune.

Un classement des groupes est établi pour chaque catégorie à l'addition des résultats de tous les membres du groupe, en cas d'égalité, appui par total des seconds tirs (T4), puis par les résultats individuel.

9. ELIMINATOIRE POUR LE CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES JT *

Un classement séparé est établi pour les groupes des catégories GrJT-Fa et GrJJ-Fa entièrement composés de juniors effectuant le cours JT de l'année en cours, ces classements serviront de classement qualificatif pour la finale du Championnat suisse de groupes JT et JJ.

10. RECOMPENSES

Le titre de **Champion vaudois de groupes** est attribué au premier du classement des groupes de chaque catégorie. Des médailles or, argent et bronze sont remises au juniors composant les 3 premiers groupes de chaque classement.

Des prix en nature sont remis aux premiers de chaque classement individuel ; chaque année, l'organisateur décide du nombre de ces prix.

Une distinction est remise aux tireurs ayant obtenu les résultats minimaux suivants à l'un ou l'autre des deux tirs de la finale (T3 ou T4) :

JJ-Fa	JJ-Fs	JT-Fa	JT-Fs
81 p.	87 p.	82 p.	88 p.

11. FINANCE

Aucune finance d'inscription n'est demandée.

Pour le tir qualificatif : chaque société fournit la munition et prend en charge tous les frais de tir et d'organisation.

Pour la finale : c'est la SVC qui fournit la munition et prend en charge tous les frais de tir et d'organisation.

Aucune indemnité n'est accordée pour les frais de déplacement sur le lieu de la finale.

Ce règlement a été adopté par le Comité cantonal de la SVC dans sa séance du 8 février 2010, il entre en vigueur immédiatement. Il remplace et annule toutes les versions antérieures.

SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS

Le 8 février 2011

Président de la SVC
Pierre-André Haas

Responsable cantonal 'Jeunes Tireurs
Maurice Jossevel

Président de la commission de tir
Werner Haenni